

MOT DE LA MAIRESSE – AVRIL 2020 « SPÉCIAL COVID-19 »

Chers Dionysiennes et Dionysiens,

DÉCISIONS RÉCENTES DU CONSEIL : Tout d’abord, le 23 mars dernier, le conseil municipal de Saint-Denis s’est réuni en séance extraordinaire par vidéoconférence afin d’adopter deux résolutions importantes en lien avec la pandémie.

- La première résolution a pour but d’élargir la délégation de pouvoir à notre directeur général Jonathan Lessard. En effet, comme vous le savez, la situation évolue à grande vitesse et change de jour en jour. Il nous est apparu essentiel d’élargir ces pouvoirs afin de suivre la cadence et de permettre à notre administration municipale de s’adapter aux différentes mesures dictées par nos gouvernements et ainsi de faire face à la situation liée à la pandémie. Je rappelle que notre priorité en tout temps est tout d’abord la protection de nos citoyens, de nos employés municipaux et d’assurer le bon fonctionnement de notre administration publique.
- La deuxième résolution a pour but de suspendre l’application du taux d’intérêt actuel de 10% sur toutes les sommes dues à la municipalité. De plus, les frais de pénalité de 0.5% par mois de retard sur ces montants dus sont également suspendus. Ces mesures s’appliquent à compter du 23 mars 2020 et seront en vigueur jusqu’au moment jugé opportun de rétablir les taux après la stabilisation des événements reliés à la pandémie de la COVID-19.

MAINTIEN DES SERVICES : Comme vous le savez déjà, le bureau municipal est fermé au public, mais vous pouvez nous joindre par téléphone durant les heures normales de bureau, par courriel, par la poste ou en utilisant la boîte de courrier située à gauche de la porte de nos bureaux au 129 Yamaska.

Actuellement, toutes les mesures sont prises afin de ne pas exposer notre personnel et ainsi continuer à vous assurer des services. Certains de nos employés font du télétravail et tous les contacts entre les élus se font également par téléphone, courriel ou vidéoconférence. Les comités consultatifs qui devront avoir lieu seront également faits par vidéo-conférence.

COMMUNICATIONS : Tous les citoyens qui se sont inscrits à nos alertes municipales automatisées ont pu constater l’efficacité de ce système. Nous ne voulons pas abuser de ce système en vous inondant de communications non nécessaires alors soyez assurés que les messages transmis par ce moyen seront des communications importantes. Vous pouvez en tout temps vous inscrire à ces alertes soit en utilisant le lien apparaissant à la page d’accueil de notre site internet ou encore en nous envoyant un courriel ou en nous téléphonant. Dans cette édition spéciale du Dionysien, vous trouverez des informations précieuses sur tous les services disponibles durant cette pandémie. Toutes ces informations se retrouvent également sur notre site internet dans l’onglet « COVID-19 ». De plus, nous allons également continuer à publier sur notre page Facebook les liens importants et les messages de nos gouvernements.

SERVICES PRIORITAIRES : Conformément aux mesures annoncées par nos gouvernements, seuls les endroits considérés comme services prioritaires sont ouverts. À Saint-Denis, nous avons la chance de pouvoir compter sur des entreprises qui mettent actuellement tout en œuvre pour

continuer à nous offrir leurs services allant même jusqu'à nous offrir un service de livraison sécuritaire. Comme les choses évoluent à grande vitesse, consultez leur site internet ou leur page Facebook ou consultez les pages qui suivent pour connaître tous les détails. De notre côté nous allons partager leurs publications sur notre page Facebook afin qu'ils rejoignent le plus de citoyens possible. Il est certain qu'en continuant à nous offrir leurs services, ces entreprises et leurs employés se mettent à risque en étant en contact avec un nombre important de personnes. **C'est pourquoi il est essentiel que nous respections à la lettre les consignes sanitaires et de distance entre les personnes. C'est ainsi qu'ils pourront continuer à nous offrir des services de proximité que bon nombre de municipalités n'ont pas.** Un immense merci à toutes ces personnes qui offrent actuellement les services essentiels localement et ailleurs et qui contribuent de près ou de loin à soutenir la population dans ces difficiles circonstances. De plus, je n'ai aucun doute qu'ils peuvent compter sur notre patience et notre compréhension face aux mesures de sécurité qu'ils doivent exiger de leurs clients.

ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE : En terminant, je vous rappelle que nous avons la chance de vivre dans une petite communauté où rares sont les voisins que nous ne connaissons pas du tout. Je fais un appel à tous afin d'être à l'affût de toutes personnes qui pourraient se trouver en situation difficile. Nous sommes peut-être coupés les uns des autres physiquement, mais avec tous les moyens de communication à notre portée, **nous pouvons chacun faire une différence dans la vie de quelqu'un se trouvant en difficulté.** De nombreux citoyens n'ont que le téléphone et la poste comme moyen de communication et nous en connaissons tous quelques-uns. N'hésitez pas à leur téléphoner et à leur offrir votre aide, sans vous mettre vous-même en danger, ne serait-ce que pour prendre de leurs nouvelles ou encore les aider à s'inscrire à nos alertes municipales. **Dans le contexte actuel, où l'isolement est nécessaire, voire même obligatoire, un simple coup de téléphone peut faire une énorme différence.**

Enfin, les mesures imposées actuellement par nos gouvernements doivent être respectées à la lettre, c'est ainsi que des vies seront sauvées.

Nous allons continuer à vous tenir au courant de l'évolution de la situation chez nous. Nous savons que la situation est très difficile pour l'ensemble de la population et que cette période d'isolement amène son lot de contraintes et de conséquences importantes à différents niveaux.

UN GRAND MERCI À TOUS POUR VOTRE CONTRIBUTION QUELLE QU'ELLE SOIT!

LE PRINTEMPS EST LÀ ET ÇA VA BIEN ALLER !

Ginette Thibault, mairesse
Saint-Denis-sur-Richelieu